

LA THÉMIS

REVUE DE LÉGISLATION, DE DROIT ET DE JURISPRUDENCE.

RÉDIGÉE PAR

L'HON. T. J. J. LORANGER,	CHS. C. DE LORIMIER, Avocat.
B. A. T. DE MONTIGNY, Avocat.	EDOUARD A. BEAUDRY, Notaire
E. LEF. DE BELLEFEUILLE, Avocat.	JOSEPH DESROSIERS, Avocat.

VOL. III.

JANVIER 1882.

No. 12.

DES ARRESTATIONS.

(Suite.)

Rognures provenant de l'affaiblissement, etc. du minerai d'or et d'argent—Avoir illégalement en sa possession des.....
Félonie, 32-33 V., c. 18, s. 5.

Sac de la malle—Voler, couper, etc.—V. Poste.

Sacrilège—V. Eglise.

Salubrité—V. Quarantaine.

S'amuser le dimanche durant le service divin—V. Culte.

Santé publique—V. Quarantaine.

Saumon—Pêche prohibée—V. Pêcheries.

Sauvage—Actes refondus par 43 V., c. 28, am. par 44 V., c. 17.

Individu expulsé d'une réserve et qui y revient—Contr., 43 V., c. 28, s. 24—Empiéter sur les réserves ou en enlever certaines choses—Contr., id. s. 27—Déprédation de la part des sauvages—id. s. 28—Liqueurs enivrantes prohibées au Conseil des sauvages—id. s. 38.

Agents ne doivent pas acheter des sauvages—id. s. 41—

Agents donnant de faux renseignements au sujet des terres—id. s. 54—Empêcher par complot, etc., la vente